



Plan Stratégique Propreté 2021 - Anderlecht



Vision

La vision que nous proposons dès le début du mandat est d'abord celle de faire de la "propreté, l'affaire de tous". Raison pour laquelle nous avons commencé par conclure un pacte de propreté avec les membres du Collège, démarche que nous proposons d'actualiser dans le cadre de ce plan.

Les autres aspects de notre vision pour la propreté restent non seulement d'actualité, mais sont devenus urgents à mettre en œuvre suite à la présente crise, à savoir :

- Augmenter les possibilités de se débarrasser de ses déchets légalement,
- Améliorer considérablement la sensibilisation et la communication envers le citoyen,
- Intensifier la lutte contre les dépôts clandestins,
- Améliorer le système de balayage et de collecte
- Entamer des dynamiques participatives.

Constat

Avec ce plan, le Collège compte **investir massivement dans le domaine de la propreté** et de l'entretien des espaces publics dès 2021. En effet, depuis le début de la mandature, il était évident que la propreté allait constituer un **défi majeur pour le Collège actuel**. Le rapport « nuisances » établi par le service Prévention en 2019 a confirmé cette problématique, en dressant un portrait souvent peu favorable de la propreté dans certains quartiers.

Les causes sont à la fois **externes et internes** à l'administration. Il est clair que une partie de la population anderlechtoise est mal informée et mal sensibilisée à la propreté, et commet souvent des **incivilités**. Il est pourtant vrai aussi que **l'offre régionale de ramassage de déchets montre ses limites** dans certains quartiers anderlechtois, densément peuplés et qui connaissent des changements rapides de population. En interne, le service Entretien souffre depuis quelques années d'un **manque de personnel structurel**. Au-delà du travail pénible et corporel qui amène avec lui un absentéisme important, ce manque d'effectif oblige le service à nettoyer certaines zones avec priorité, ce qui veut dire à l'inverse, en délaissier d'autres.

Le confinement, et encore plus le déconfinement, n'ont fait qu'aggraver les problèmes de propreté dans la commune. Force est de constater que nous **faisons face maintenant à une crise** également sur le plan de la propreté. Nous avons notamment constaté une recrudescence importante des **incivilités et dépôts sauvages** ces derniers mois, qui ne semblent pas diminuer sans action des pouvoirs publics. En même temps, les équipes du service entretien, déjà sous pression, ont dû faire face à cette situation sur le terrain dans des conditions de plus en plus difficiles en subissant des restrictions dues au COVID-19. À la rentrée de 2020, le constat est sans appel : **la propreté est devenu un problème tel qu'il risque d'éclipser tout le reste de la politique communale**, et de devenir ainsi un obstacle majeur à la réussite de cette majorité et de ce Collège.

Diagnostic

Les problèmes majeurs de malpropreté à Anderlecht sont aujourd'hui :

- présence de dépôts clandestins d'encombrants dans l'espace public
- présence de sacs sortis au mauvais moment, au mauvais endroit
- corbeilles débordantes
- sacs oranges (communaux) non ramassés
- rues non-balayées (caniveaux, et trottoirs)
- présence de mauvaises herbes
- espaces verts non entretenus/sales

Une analyse par quartier a été faite et un rapport « nuisances » établi en 2019 par les services Prévention et Entretien, permettant de connaître les lieux (hot spots) et la nature des problèmes les plus importants.

Axes de Travail

Nous avons choisi cinq axes de travail regroupant les différentes actions qui nous semblent urgentes à mettre en œuvre.

1. Engager et réorganiser
2. Prévenir, sensibiliser et communiquer
3. Remédier et innover
4. Sanctionner
5. Évaluer et objectiver

1



Engager et réorganiser



Engagement de 70 ouvriers d'entretien

Nouveaux horaires tardifs, présence d'équipes d'entretien 7J/7 de 7h à 21h

Equipes mixtes propreté/espaces verts

1. Engager et réorganiser

Nous prévoyons d'engager au total 80 agents d'entretien, dont 70 ouvriers, afin de combler le manque de personnel sur le terrain et assurant la présence du service dans l'espace public. Plus concrètement, il s'agit de 25 balayeurs, 20 convoyeurs, 25 jardiniers, 4 surveillants recyparks, 4 agents de verbalisation, 1 gestionnaire des plaintes, et un chargé de projets.

De plus, nous continuons nos efforts pour éviter que des secteurs ou des équipes soient équilibrées en terme de type de contrats, statutaires, contractuels, et articles 60. Qui plus est, nous regroupons les équipes propreté et espaces verts en "équipes mixtes" par quartier améliorant la connaissance locale et la coordination.

Ensuite, nous allons instaurer des nouveaux horaires tardifs et en week-end pour ces nouveaux engagements, afin de montrer une présence 7 jours sur 7 dans l'espace public, et ce de 7h du matin à 21h.

D'autres engagements seront évoqués plus bas dans le présent plan, et certains concernent aussi le renforcement de la hiérarchie, parallèlement avec l'augmentation significative des agents à encadrer.

2

Prévenir, sensibiliser et communiquer

8 mini-recypark par semaine (2 équipes de 2 surveillants)

Optimisation et rationalisation des corbeilles

Guide de bonnes pratiques

Concours vidéo pour informer sur les règles

Référent “propreté” par quartier

Affichage des sanctions

Collaboration avec l’Enseignement et la Prévention

Mise à l’honneur de la Propreté



2. Prévenir, sensibiliser et communiquer

La sensibilisation et la communication autour de la propreté sont des défis majeurs. Pour la réussite du plan propreté, une série de mesures dans ce domaine sont alors indispensables.

Mesure phare de ce volet du plan sont les mini-recyparks temporaires : à l'image des déchetteries mobiles, ces installations seront des points d'apport volontaires permettant de réduire considérablement la présence d'encombrants dans l'espace public. Nous organiserons 8 mini-recyparks par semaine, toute l'année accessible en soirée et en fin de semaine. Une vingtaine de lieux ont été pressentis pour les organiser, avec une fréquence très soutenue. Afin de sécuriser les installations et d'assurer l'accueil du public, 2 équipes de 2 surveillants seront engagées..

Le plan englobe aussi l'inventaire et le remplacement de toutes les corbeilles publiques sur voiries communales, afin d'optimiser leur vidange, et viser le rythme d'une vidange quotidienne.

D'autres mesures sont un concours vidéo avec récompense pour rappeler les règles de propreté de façon ludique; une collaboration renforcée avec les services de l'enseignement afin de promouvoir les bons réflexes dans les écoles; une coordination étroite avec le service Prévention via des actions porte-à-porte; ou encore l'organisation d'une « Journée de la propreté ».

Le plan envisage également la création de référents « propreté » par quartier, afin de couvrir tous les secteurs deux agents seront engagés, pour couvrir les 9 secteurs de notre commune.

3



Remédier et innover



Meilleure gestion des plaintes
Alternatives locales au système de collecte de déchets
Nettoyage vapeur haute pression
Projets innovants à déterminer

3. Remédier

La remédiation englobe tout ce qui est relatif à l'enlèvement de déchets ou de dépôts sauvages. Ce volet comprend donc aussi bien des investissements dans du matériel que dans les processus innovatifs. En effet, trouver des solutions innovantes afin de remédier à la présence de déchets dans l'espace public constitue l'une des pierres angulaires de la présente stratégie.

Il est prévu de lancer plusieurs projets pilotes permettant de tester des alternatives au système actuel de collecte de l'ABP : la collecte via des conteneurs aériens et via des poubelles rigides. Ces deux systèmes correspondent chacun au besoin précis d'un quartier, Cureghem dans le premier cas, La Roue dans le deuxième.

Ce volet comprend également le lancement d'un ensemble de projets innovants, comme par exemple une prime de retour pour des emballages à usage unique, l'accompagnement de commerces pour la gestion de leurs déchets, l'utilisation des machines vapeur haute pression pour nettoyer et désinfecter le mobilier urbain et les trottoirs, le recours à une brigade hippomobile pour quelques actions de propreté ainsi que la mise en place d'un meilleur système de gestion de plaintes: renforcement de l'équipe et de matériel pour que les chauffeurs-convoyeurs puissent suivre en temps réel les signalements FixMyStreet par exemple.

4



Sanctionner



- Renforcement de l'équipe verbalisation
- Augmentation des caméras
- Augmentation des planques
- Augmentation des montants des sanctions

4. Sanctionner

Face aux incivilités, la commune doit se doter d'un pouvoir de sanction conséquent. Le défi est la difficulté d'identifier les auteurs des actes de salissure de l'espace public. Le présent volet vise donc à rendre capable les agents de la commune d'identifier de façon efficace les auteurs de ces incivilités en complément des actions lancées ces dernières années.

En premier lieu, la commune va acquérir 6 caméras mobiles complémentaires afin d'identifier les auteurs de dépôts sauvages. Ces caméras seront faciles à déplacer et pourraient alors servir tout au long de l'année pour surveiller différents « hot spots » et de sanctionner les acteurs de malpropreté. Cela portera à 25 le nombre de caméras en activité en 2021.

En même temps, nous allons renforcer l'équipe verbalisation. en engageant 4 agents complémentaires, entre autre pour faire des planques et sanctionner les contrevenants que les caméras ne pourraient pas identifier.

Enfin, ce plan prévoit également un renforcement et une professionnalisation des planques effectuées par nos agents. Avec un budget de location de voitures, cela permettrait notamment de changer de véhicule régulièrement sans pouvoir être reconnaissable par les contrevenants.

5



Évaluer et objectiver

Baromètre de la propreté
Evaluation continue du plan



5. **Évaluer et objectiver**

Il est indispensable d'avoir une vue objective et détachée sur l'éventuelle réussite de ce plan. L'établissement d'indicateurs de réussite doit donc être prévue : cela passe, avant tout, par une évaluation objective de l'état de propreté de nos rues et parcs avant et après chaque projet. Les agents de la commune seront alors formés à l'utilisation de la grille IOP, outil standardisé permettant d'objectiver l'état de propreté de l'espace public.

Face au public, cette collecte de données objectives permettra la mise sur pied d'un « baromètre de la propreté », un indicateur de l'état de la propreté pour la population de la commune.

Un troisième élément concerne l'achat de capteurs pour les corbeilles en rue et des conteneurs, et des balises sur les points d'enlèvement de sacs oranges. En rendant la collecte de déchets plus « smart », la qualité de service sera améliorée, tout en gagnant en transparence pour le citoyen qui pourra consulter les données.

Nous mettrons aussi en place tout un dispositif de gouvernance pour suivre et accompagner la réalisation de ce plan.

	Budget
Engager et réorganiser	2.000.000 €
Prévenir, communiquer et sensibiliser	120.000 €
Remédier et innover	100.000 €
Sanctionner	150.000 €
Évaluer et objectiver	
TOTAL	2.370.000 €

Financement du plan



Une réforme fiscale « citoyenne »

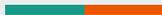


Allègement impôt sur le travail > augmentation sur l'immobilier

- *IPP* : 5,9% → 5,5%
- *Prl* : 3.000 centimes → 3.250 centimes
- *Prime BeHome+* : 40 €

Immense majorité des Anderlechtois : pas d'impact ou impact positif

- *Locataires (60% des ménages)*
- *Propriétaires d'un seul bien. Cf exemples.*



Locataire		Propriétaire	
Couple faible pension			
-		Appartement bloc années 60	
IPP	-15 €	IPP	-15 €
PrI	-	PrI	+56 €
BeHome+	-	BeHome+	-40 €
Effet total	-15 €	Effet total	-1 €



Locataire		Propriétaire	
Couple ouvriers			
-		Nouvel appartement CityDev (2 ch)	
IPP	-47 €	IPP	-47 €
PrI	-	PrI	+82 €
BeHome+	-	BeHome+	-40 €
Effet total	-47 €	Effet total	+5 €



Locataire		Propriétaire	
Couple cadres			
-		Appartement nouveaux lotissements (2 ch)	
IPP	-83 €	IPP	-83 €
PrI	-	PrI	+104 €
BeHome+	-	BeHome+	-40 €
Effet total	-83 €	Effet total	-19 €



Locataire		Propriétaire	
Couple cadres			
-		Appartement quartier Triangle (2 ch)	
IPP	-83 €	IPP	-83 €
PrI	-	PrI	+49 €
BeHome+	-	BeHome+	-40 €
Effet total	-83 €	Effet total	-74 €



Locataire		Propriétaire	
Couple ouvriers			
-		Maison unifamiliale Cureghem (4 ch)	
IPP	-47 €	IPP	-47 €
Prl	-	Prl	+55 €
BeHome+	-	BeHome+	-40 €
Effet total	-47 €	Effet total	-32 €